

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANOLET

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF

J.-J. CASPAR - JORDAN

Téléphone : 14.80

Secrétaire Général : TH. VALLÉE

Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul'de Strasbourg.
L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
A PARIS.....

La PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	22 "
Union Postale.....	10	20 Fr.	40 "

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

Les Soldats Aveugles

Nous parlions, il y a quelque temps, ici même, de l'avenir réservé aux mutilés de la guerre et nous montrions combien il était désirable qu'ils fussent rendus à nouveau capables de gagner leur vie dans des conditions normales, et comment, dès maintenant, des initiatives s'étaient heureusement manifestées pour favoriser cette rééducation et cette réadaptation professionnelles.

Mais il est une catégorie particulière de mutilés dont nous n'avons pas alors entretenu nos lecteurs, catégorie peut-être plus intéressante, car les malheureux qui s'y rencontrent sont privés non plus seulement de l'usage d'un ou de plusieurs membres, mais bien de la jouissance d'un sens tout entier.

Il s'agit des aveugles et l'on sait s'ils seront nombreux les aveugles de la guerre ! qu'ils aient perdu le sens de la vue par suite d'une des multiples blessures causées par les engins effrayants de la guerre moderne, ou qu'ils aient été victimes des barbares procédés de nos ennemis s'acharnant sur les prisonniers et sur les blessés, ils seront légion ceux pour lesquels la lumière du soleil ne sera plus dorénavant qu'un douloureux souvenir.

Pour ceux-là aussi le problème se pose : que feront-ils après la guerre ? Mais la réponse apparaît évidemment plus simple à donner que pour ceux de leurs camarades que la guerre aura privés d'un bras ou d'une jambe.

Pour l'éducation des aveugles, aveuglés ou aveugles accidentels, en effet, les méthodes sont connues, depuis longtemps déjà, et il ne reste plus, en leur apportant, bien entendu, le bénéfice des expériences quotidiennes, qu'à répandre autant que possible ces méthodes, à multiplier les établissements où les aveugles de la guerre pourront rapidement retrouver l'utilisation de leurs facultés intellectuelles et de leurs aptitudes physiques.

Depuis plusieurs mois déjà, l'attention des pouvoirs publics comme aussi bien celle des bonnes volontés privées, a été toute attirée sur cette question.

Et c'est ainsi que fut fondée la maison de convalescence de Reully, sur l'initiative de M. Brisac, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques. Tous les aveugles de la guerre devront y passer et séjourner le temps nécessaire pour les accoutumer à leur nouvel état. L'établissement, qui va être pourvu d'ateliers, recevra 300 soldats au maximum et les gardera de deux à trois mois.

« On s'efforce », dit à ce sujet M. Ernest Vanghan, « d'abord à faire renaître en eux le goût de la vie en leur donnant la certitude d'un avenir, non pas seulement supportable, mais pleinement heureux et dont ils auront la fierté et la joie d'être les artisans. »

Une telle mission, dont la délicatesse n'échappera à personne, semble devoir être de préférence confiée à des femmes, elle pourra l'être aussi, et des exemples nombreux prouvent qu'elle le serait utilement, à des aveugles-nés vivant, en famille, du produit de leur industrie, tels qu'il en est dans tous les corps de métiers pratiqués par les non-voyants.

On apprendra ensuite à l'aveugle de la guerre l'alphabet Braille. Ce sera pour lui la première connaissance à acquérir, car elle est indispensable à qui, n'y voyant plus, veut rester en communication, autrement que par la parole, avec le monde extérieur. Deux ou trois semaines suffisent pour apprendre cet alphabet.

Commence alors l'éducation professionnelle : l'apprentissage de la broderie, du cannage, de l'emballage, de la vannerie, etc., cela, bien entendu, à l'usage de ceux qui ne pourraient plus continuer le métier qu'ils exerçaient avant la guerre, cause initiale de leur infirmité.

Tel est, à peu près, le programme de l'établissement de Reully, mais il est trop évident que cette seule maison ne suffira pas, et qu'elle devra être suppléée dans son œuvre par d'autres institutions.

Dès maintenant, du reste, les initiatives se sont fait jour. Peu après l'ouverture de la maison de Reully, une Société se formait sous la présidence de M. Valléry-Radot, le genre de Pasteur, dans le but de faciliter aux soldats aveugles l'exercice de leur profession ou de la profession nouvellement apprise et de les aider efficacement à la fondation d'un foyer.

D'autres Associations, à fins analogues, se sont constituées depuis. C'est ainsi notamment qu'une section spéciale de l'École de Mutilés du département du Rhône, fondée sur l'initiative de M. Herriot, sénateur et maire de Lyon, est consacrée aux soldats atteints de cécité, et les résultats les plus encourageants y ont déjà été recueillis ; on y fabrique balais, brosses, chaises, pailiers, corbeilles, etc., et tout permet d'espérer que, dans un laps de temps relativement court, les grands apprentis pourront retourner au pays, s'établir et travailler à leur compte.

Dans les nombreuses autres écoles de mutilés, à Bourg, à Pau, à Bayonne, à Antriac, à Bourges, à Servières, à Bordeaux, à Montpellier, à Grenoble, à Voiron, à Saint-Etienne, à Tours, à Laval, à Thiers,

à Oran, les aveugles reçoivent également tout au moins les éléments de la rééducation professionnelle.

D'autres initiatives se feront peut-être jour. Elles ne seront jamais trop nombreuses, si elles savent, au lieu de les embrouiller, coordonner les efforts.

C'est une qualité qui nous manquait un peu avant la guerre. Les leçons de celle-ci nous la donneront, il faut l'espérer, du moins ; et il faut souhaiter aussi qu'elle se réalise dans toutes les œuvres qui ont pour but de remédier aux situations pénibles ou douloureuses créées par les événements.

En est-il de plus digne d'intérêt que celle des aveugles de la guerre ?

F. POLET.

La Situation Diplomatique

Malgré des démentis officiels, la presse italienne persiste à s'occuper très activement d'une participation italienne aux opérations des Dardanelles. L'Italie, d'après ces articles de journaux, déclarerait la guerre à la Turquie et les ambassadeurs à Constantinople et à Rome seraient même déjà rappelés, ce qui d'ailleurs est inexact.

Le gouvernement romain, depuis la paix de Lausanne, a constaté à maintes reprises la continuation des intrigues turco-allemandes en Libye. Depuis le début de la guerre et surtout après l'intervention italienne, la révolte et la guerre sainte sont prêchées ouvertement par des émissaires de Constantinople, et l'on sait les concours que l'Allemagne n'a pas cessé de donner à ces tentatives de soulèvement qui se sont déjà traduits par des attaques vigoureuses contre les contingents italiens. Ce n'est donc pas sans raison que l'Italie déclarerait la guerre contre les alliés des Austro-Allemands. Jusqu'à présent toutefois, aucune décision semblable n'a été prise dans les conseils des ministres qui ont eu ces derniers jours de longues et nombreuses réunions.

Le *Giornale d'Italia* annonce que les bases des opérations contre les Dardanelles pourront être transférées en Italie. Le journal officieux se fait même télégraphier du Caire qu'une partie de la flotte italienne sous les ordres du duc des Abruzzes paraît devoir être envoyée sur les rives de la presqu'île de Gallipoli, et la *Tribuna* croit que « pour l'instant » la coopération de l'Italie se bornera à une action navale destinée à permettre aux grandes unités britanniques qui sont employées devant les Dardanelles de se rendre en des points où leur présence serait plus utile. « Ces grands navires, explique la *Tribuna* ne jouent en ce moment que le rôle de batteries flottantes. Ils seraient mieux placés si quelques-uns d'entre eux, par exemple, s'associaient à la flotte italienne pour tenir en respect les dreadnoughts autrichiens qui sont à Pola. »

L'agence nationale confirme que rien n'est encore décidé au sujet d'une participation des forces italiennes. Mais elle ajoute : « Si d'ailleurs une telle décision vient à être prise, ce qui n'est pas impossible, il en résultera que la Quadruple-Alliance n'a pas l'intention de surdonner son action à celle de puissances plus petites, et qu'elle peut agir par elle-même dans les Dardanelles. »

Nous nous bornons ici à enregistrer ces manifestations de l'opinion italienne qui paraît croire à une extension des opérations de guerre contre la Turquie. Le gouvernement de Rome n'a pas pris position officiellement et nous ignorons quels sont ses desseins de ce côté. Mais l'attitude des journaux italiens n'échappera pas à l'attention des pays balkaniques où les problèmes de la neutralité et de l'intervention passionnent l'opinion depuis si longtemps. A Bucarest, surtout, l'on suit particulièrement de très près la politique italienne. Ces informations y auront une répercussion d'autant plus grande que dans le public on constate, depuis quelques jours, une recrudescence des tendances interventionnistes. Ces nouvelles ne laisseront pas non plus indifférents les autres gouvernements balkaniques devant la complexité des questions qu'elles soulèvent. Elle provoquent aussi quelque émotion, semble-t-il, à Vienne et à Berlin.

(Le Temps)

L'Impression en Italie

L'importante nouvelle d'une future intervention italienne dans les Dardanelles cause dans le monde politique une impression énorme. Elle est commentée par les journaux italiens.

D'autre part, l'agence Stefani communique hier la note officielle suivante : « Le bruit qu'on a fait courir que le Conseil des ministres se soit occupé d'une éventuelle expédition italienne aux Dardanelles est sans fondement. Il est inexact que le Conseil ait préparé l'envoi dans le détroit de navires de guerre italiens. »

La Turquie et les ambassadeurs des Etats-Unis et de l'Italie

On mande de Constantinople que la Porte a décidé d'expulser toutes les personnalités de nationalités étrangères attachées aux ambassades des Etats-Unis et d'Italie, afin de répondre à l'expulsion des fonctionnaires ottomans restés à Londres pour garder les archives de l'ambassade ottomane.

La Fabrication des Munitions en Hollande

Sur l'initiative du ministre de la guerre, de nombreux manufacturiers néerlandais ont délibéré sur la possibilité de fabriquer des munitions.

On ouvrira, en dehors du ministère, un bureau de munitions dont la composition sera annoncée ultérieurement.

LA GUERRE

330^e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 29 juin, 15 heures.

Dans la région au Nord d'Arras, la canonnade s'est poursuivie, la nuit dernière, au Nord et au Sud de Souchez, ainsi qu'au Nord de Neuville.

Une action d'infanterie nous a permis de progresser dans le chemin creux d'Angres à Ablain.

En Argonne, à Bagatelle, lutte incessante à coups de torpilles et de grenades.

Dans les Vosges, une attaque allemande a réussi à rejeter momentanément nos avant-postes des pentes à l'Est de Metzeral. Nous avons, par une contre-attaque immédiate reconquis une partie du terrain perdu.

Paris, 23 heures.

Dans les Vosges nous avons reconquis dans la matinée toutes les positions que nous occupions à l'Est de Metzeral.

Sur le reste du front rien à signaler, si ce n'est quelques actions d'artillerie.

Official Report of the French Government

June 29. — 3 p. m.

In the district North of Arras, the canonnading continued, last night, to the North and South of Souchez, and also to the North of Neuville.

An infantry engagement permitted us to progress in the hollow road from Angres to Ablain.

In Argonne, at Bagatelle, incessant fighting with torpedoes and grenades.

In the Vosges, a german attack succeeded in temporarily pushing back our advanced posts of the slopes at the East to Metzeral. By an immediate counter-attack, we took a part of the lost ground.

A quiet night on the rest of the front.

COMMUNIQUÉS ITALIENS

Rome, 29 juin.

Tout le long du front, aucun événement important.

Dans la Carnie, l'artillerie de montagne, péniblement transportée sur le haut du sommet, a battu avec efficacité le campement ennemi, sur l'autre côté du Pal-Piccolo.

Un Succès Italien

Génève, 29 juin.

La Tribune dit qu'à Leibach les troupes italiennes s'emparèrent de nombreuses tranchées ennemies.

Les Autrichiens dont les pertes sont particulièrement sensibles en officiers et sous-officiers sont en retraite sur tout le front de Carnie.

Les Espagnols au Maroc

Mellilla, 29 juin.

Dans la matinée, les troupes espagnoles ont occupé les positions d'Inzugar. Elles eurent cinq morts et cinq blessés indigènes.

Le Recensement en Angleterre

Londres, 29 juin.

La Chambre des Communes, M. Long a déposé un projet tendant à l'établissement d'un registre national pour le recensement obligatoire de la population, hommes et femmes, de la Grande-Bretagne entre 15 et 65 ans.

Un Emprunt de Guerre en Angleterre

Londres, 29 juin.

Une grande réunion a eu lieu dans l'après-midi, sous la présidence du lord maire.

M. M. Asquith et Bonarlaw ont prononcé des discours au sujet du nouvel emprunt de guerre.

Remaniement Ministériel en Grèce

Athènes, 29 juin.

Le journal *Paris* annonce la retraite imminente de M. Zographos, ministre des affaires étrangères, que remplacerait provisoirement M. Gounaris.

Seule la santé du roi empêcha jusqu'à maintenant la démission de M. Zographos qui était attendue depuis longtemps.

Sur le théâtre des opérations, le mauvais temps sévit.

Une certaine activité se manifesta de la part des aéroplanes ennemis qui bombardèrent quelques positions récemment conquises par nous, mais généralement avec peu de résultat.

M. Millerand, répondant à M. Hervey, a fourni des détails généraux sur l'activité du ministère depuis le début des hostilités. Il a estimé lui-même que son exposé était un antidote efficace au péril qui pourrait venir de nous-mêmes si nous étions capables de nous laisser aller au découragement, et le Sénat, tout entier, a protesté que ce péril n'existait pas !

Les détails donnés par le ministre sont des plus réconfortants. Ils ont valu au projet un vote unanime que la Chambre même n'a pas eu à enregistrer puisqu'aucune modification n'y a été apportée.

COMMUNIQUÉS RUSSES

Etat-major du généralissime

Petrograd, 28 juin.

Sur la rive gauche de la Vistule, un combat opiniâtre a continué dans la région d'Ozarof pendant toute la nuit du 26 au 27 juin. L'ennemi a été repoussé partout, subsistant d'importantes pertes.

Un acharnement particulier a marqué les attaques de l'ennemi contre la bourgade de Gliniény où, au cours de nos contre-attaques, nous avons fait des prisonniers appartenant à tous les régiments de la quatrième division autrichienne.

Définitivement rejeté dans les positions qu'il occupait primitivement, l'ennemi est demeuré le lendemain complètement passif.

(Ozarof, dont parlait déjà le communiqué d'hier, est située dans le gouvernement de Radom, à 25 kilomètres au Nord-Ouest du confluent de la Vistule et du San, et à 13 kilomètres à l'Ouest de la Vistule.)

La poussée de l'ennemi sur Tomacheff, Betzetz et Kamenka continue.

(Il s'agit du front au Nord de Rava-Rousska et à l'Est de la source de la Tanaï. Les combats semblent avoir lieu sur la frontière même.)

Avant de commencer notre retraite sur la Grotta-Lipa, le 26 juin, sur le front Bankha-chevitz-Haltich, nous avons repoussé avec succès des attaques acharnées de grandes forces allemandes.

(Le front susindiqué, large d'environ 25 kilomètres, s'étend sur la rive gauche du Dniester, en avant de Jouravno.)

Sur les autres fronts, aucun changement important.

Armée du Caucase

Petrograd, 28 juin.

Le 26 juin, dans la région du littoral, les Turcs ont tenté une offensive contre notre flanc gauche, mais leurs attaques ont été repoussées.

Dans la région d'Olty, et particulièrement du lac de Tortoum, les Turcs ont tenté d'attaquer une de nos compagnies ; ils ont été repoussés.

A la montagne de Heid-Dagh, les Turcs se sont approchés, à la faveur d'un brouillard, de nos tranchées jusqu'à 800 et 400 pas ; ils ont été arrêtés par un feu précis et soutenu de notre part et se sont retirés en subissant de grandes pertes.

Près de Heid-Dagh, nos troupes ont trouvé plus de 1.000 cadavres turcs.

Dans la région de Melaszgheri, un de nos détachements amenés d'Aotakha a en un engagement avec les Kurdes, qu'il a dispersés, faisant prisonnier le commandant du 15^e régiment kurde.

Pas de changement sur le reste du front.

LE PARLEMENT

Impressions de Séance

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 29 juin.

Tout l'intérêt de la journée parlementaire est au Sénat où l'on doit discuter les trois douzièmes provisoires applicables au troisième trimestre de 1918. On sait que ces douzièmes provisoires ont été votés vendredi à la Chambre. Le projet a été immédiatement porté à Luxembourg où M. Aimond, rapporteur général, a déposé un rapport favorable et obtenu l'urgence.

Le projet a même été déclaré très urgent. Il figure presque en tête de l'ordre du jour d'aujourd'hui. MM. Ribot et Viviani devant évidemment faire des déclarations, il y a, pour les entendre, une certaine animation dans les couloirs, notamment dans la galerie des Bustes, et l'on voit plus de public qu'à l'habitude dans les tribunes.

Par contre, le salon de la Paix est plutôt délaissé. On y espère que la séance de la Chambre n'aura d'autre but que de constater le vote intégral du projet par le Sénat.

Signalons une conférence des présidents des grandes Commissions et des présidents de groupes de la Chambre dans le cabinet du président. On s'y est beaucoup occupé, paraît-il, de la délégation qu'il est question de nommer pour suivre les événements et les actes du gouvernement pendant les courtes vacances parlementaires. La création de cette sorte de Comité de Salut public et sa future composition donnant lieu à des commentaires assez vifs. On fait remarquer que, étant donné le choix des délégués effectués dans quatre Commissions seulement, pas mal de députés sont d'avance éliminés. Et puis quelle part sera-t-elle faite au Sénat ?

La Haute Assemblée n'a pas eu à se plaindre aujourd'hui. M. Aimond, d'abord, prononça un substantiel discours, dans lequel, après avoir constaté que les crédits relatifs aux trois douzièmes provisoires s'élevaient à 6.233 millions, il démontra que cette somme serait certainement insuffisante pour faire face aux dépenses des trois prochains mois. La plus grande partie sera consacrée au paiement des dépenses de guerre.

M. Aimond réitéra ensuite les moyens trop condamnables auxquels on recourus les Allemands pour faire la guerre.

Inutile de dire qu'on s'est associé à cette déclaration.

Le rapporteur général donne ensuite quelques renseignements sur la répartition des 26 milliards de crédits votés par les Chambres pour les 14 premiers mois de guerre et apporte l'adhésion de la Commission des finances au vote des crédits actuels tels qu'ils sont demandés par le gouvernement.

M. Viviani prononce un discours sur la nécessité d'un accord du gouvernement avec

le Parlement et sur le rôle des Commissions, notamment sur celui joué par les Commissions de l'armée à la Chambre et au Sénat depuis 10 mois. « Le Parlement contrôle, le gouvernement à l'exécution ; c'est là le principe essentiel de toute démocratie. »

M. le président du Conseil, au milieu des applaudissements qui lui répondaient, demanda au Sénat une confiance raisonnée, méthodique. Il a fait l'éloge de « l'union et de la concorde des partis qui, tandis que nos soldats dépassent tant d'héroïsme, se sont réconciliés dans la religion de la Patrie. »

Cet admirable langage n'a valu à l'orateur que d'unanimes acclamations.

M. Millerand, répondant à M. Hervey, a fourni des détails généraux sur l'activité du ministère depuis le début des hostilités. Il a estimé lui-même que son exposé était un antidote efficace au péril qui pourrait venir de nous-mêmes si nous étions capables de nous laisser aller au découragement, et le Sénat, tout entier, a protesté que ce péril n'existait pas !

Les détails donnés par le ministre sont des plus réconfortants. Ils ont valu au projet un vote unanime que la Chambre même n'a pas eu à enregistrer puisqu'aucune modification n'y a été apportée.

SENAT

Séance du 29 juin

Présidence de M. Antonin Dubost

Le Sénat discute le projet des douzièmes provisoires adopté par la Chambre.

M. Viviani intervient au début de la discussion pour renouveler la déclaration précédemment faite à la Chambre de collaborer étroitement avec les commissions parlementaires afin de réaliser au mieux les utilisations intensives des forces militaires et industrielles du pays.

« Le Parlement et le gouvernement donneront ainsi à la nation l'exemple d'une confiance réciproque, d'union et de concorde. »

Léger ainsi à nos descendants, conclut M. Viviani, deux beaux héritages, celui de l'héroïsme de nos soldats et celui de l'union des partis réconciliés dans la religion de la patrie.

Longue et unanime acclamation.

Après M. Viviani, M. Millerand indique les résultats des mesures prises pour intensifier la production des armements et des explosifs. Il dit : « Après la mobilisation militaire, nous décrétâmes la mobilisation industrielle. « La tâche était difficile, nous parvînmes en neuf mois à sextupler la production ; la courbe ne cessa pas de monter pour la fabrication de nos canons de 75. L'Administration de la guerre a fait tout pour dépasser les prévisions. »

Le Ministre donne des assurances satisfaisantes pour l'artillerie lourde ainsi que pour la fabrication des rails. Pendant le premier trimestre de 1918, la production des mitrailleuses a doublé, la proportion est semblable pour toutes les armes de combat.

« Nous sommes, a dit M. Millerand, décidés à suivre nos ennemis sur tout le terrain, quelles que soient les armes qu'ils emploient. »

M. Millerand donne des indications concernant le service de santé et parle de l'effort accompli pour compléter le service de l'intendance.

Il termine en affirmant qu'il est résolu à poursuivre le redressement de toutes les erreurs, où qu'elles se produisent, mais les détails ne doivent pas faire perdre de vue l'ensemble auquel nos alliés, témoins de nos efforts, ont rendu un éclatant hommage.

Finalement, l'ensemble du projet est adopté à l'unanimité.

Le Président de la République aux Armées

Le président de la République a passé au milieu des armées les journées de dimanche et de lundi. Il a visité nos troupes qui opèrent dans la région de l'Aisne.

Il a éprouvé la Croix de guerre aux drapeaux de six régiments qui ont été cités à l'ordre de l'armée pour leur vaillante conduite.

Il s'est ensuite rendu à Reims d'où il a gagné nos premières lignes en compagnie du général Franchet d'Espèrey. Il a longé le parcouru les tranchées au Nord et à l'Est de Bithy, en s'entretenant partout avec les officiers et avec les hommes.

Il a ensuite visité un certain nombre de batteries d'artillerie en action, puis des cantonnements et des hôpitaux temporaires.

Il est revenu à Paris par Fismes, où il s'est arrêté pour y examiner les formations sanitaires.

LES RÉCENTS EFFORTS de l'Armée anglaise

Résumé du « témoin oculaire » sur le front anglais.

Ces quelques derniers jours ont été également calmes. Le vendredi 18 juin, une petite poussée en avant a été faite près d'Ypres ; nous avons occupé une section de tranchée d'environ 200 mètres, au sud de la ligne Ypres-Roulers. Des pertes ont également été infligées aux Allemands dans cette région, grâce à une attaque combinée de bombes et de mitrailleuses.

Parmi les autres endroits qui formeront l'objectif de l'artillerie allemande durant ce jour on peut citer le terrain près de Houge ; soixante obus asphyxiants furent employés contre Houge.

Ainsi qu'il a été déjà annoncé, nous avons fait ce jour-là un raid aérien contre l'usine de force motrice de la Bassée. L'étendue des dégâts n'est pas connue, mais les bombes furent lancées d'une hauteur relativement peu élevée et on vit des flammes s'élevant du bâtiment.

Explosions de Mines

Entre 7 et 8 heures du matin, près d'Armentières, nous avons fait exploser une série de mines, dont quelques-unes ont détruit le parapet des tranchées allemandes. Après l'explosion nous avons aperçu un certain nombre d'ennemis se retirant à travers le terrain découvert, sur lesquels nous avons immédiatement ouvert le feu avec nos canons de campagne et nos mitrailleuses.

En même temps que l'explosion de ces mines nous avons allumé un canonnet avec plein succès.

Aucune action importante n'a eu lieu samedi 19 courant ; notre artillerie a dû cependant détruire ce jour-là un lance-bombes allemand qui s'était montré actif en face de la rue Laquigne.

Vive canonnade de l'ennemi

Au nord, non loin de Wietje, il faut noter une considérable canonnade de l'ennemi durant la matinée. Pendant ce jour, les Allemands ont gaspillé passablement de munitions, au sud d'Armentières ; après avoir fait exploser sans succès une petite mine au nord de cette ville, ils ont bombardé sans succès, à la nuit tombante, la même région, avec des obus asphyxiants.

Journé à remplir l'espace qui séparait les troupes Mackensen et Lintzing et à faire ensuite son entrée dans Lvof, honneur non mérité qui lui céderont les troupes allemandes.

Depuis cinq jours, l'armée de Boehm Ermoi essaye d'étendre son champ d'action autour de Lvof. Son aile gauche, ayant pris direction Nord-Est, le long de la ligne de chemin de fer Lvof-Kamenka, se donne un but concentrique à celui de l'aile droite de Mackensen. Le centre de l'armée Boehm Ermoi longe vers le Sud-Est la voie ferrée de Lvof à Berejany, qui est parallèle au Danestier, mais à quarante kilomètres en arrière de ce fleuve. C'est en progressant dans cette direction que l'ennemi veut arriver à la rendre maître de la Galicie méridionale, un esprit que les troupes russes abandonneront complètement la ligne du Danestier de peur d'être coupées et encerclées. Dans la voie de réalisation de ce plan, l'aile droite de l'armée Boehm Ermoi, se dirigeant sur le Danestier directement vers le Sud-Est, s'est jointe à l'aile gauche de l'armée Lintzing pour livrer ensemble un combat décisif contre les troupes russes défendant le cours supérieur du fleuve. A la suite de ce combat, engagé sur la ligne Bobek-Jouravno, nos alliés, pour reculer leur front, ont abandonné la moitié du front du Danestier, de Mikotaïo à Halitch exclusivement, et se sont repliés sur la Grotta-Lipa. Désormais l'armée Lintzing est par une ligne droite les positions de Lvof au front de l'armée Phanzar, cette dernière disposée sur le Danestier, de Nijpof à Zaiczicki.

L'extrême aile gauche de l'armée Lintzing est encore momentanément sur le Danestier, de Halitch à Nijpof, mais les milieux militaires russes prévoient que le cours de la Grotta-Lipa ne présente pas un avantage sérieux pour l'organisation de la défense, de sorte que le commandement russe a décidé d'occuper des positions parallèles plus indiquées, le long de la Zota-Lipa, à vingt-cinq kilomètres plus à l'Est. Ce nouveau front a pour les Russes l'avantage d'être desservi par plusieurs lignes de chemins de fer reliant ce cours d'eau à la frontière.

Le Nouveau Ministre de la Guerre

Le tsar a accepté la démission du général-adjoint Soukhomlinof, ministre de la guerre, et a désigné pour le remplacer le général d'infanterie Polivanof, général du ministère de la guerre.

Le nouveau ministre est âgé de soixante ans. Après avoir terminé l'école des ingénieurs Nicolas, il fit deux ans de service dans le bataillon de sapeurs de la garde impériale et entra en 1876 à l'académie des ingénieurs. Il prit part à la guerre russo-turque en 1877 et termina l'école supérieure de guerre avec le grade de lieutenant-colonel de l'état-major.

Sur le Front Turc

Les forts de Smyrne bombardés par un avion anglais. Londres, 28 juin.

De Mytilène au Times : « Un avion anglais a jeté, mardi, plusieurs bombes sur les forts de Vourla, sans toutefois causer de grands dégâts. »

Mort de l'attaché militaire allemand en Turquie. Des dépêches de Berlin annoncent la mort subite du colonel von Leipzig, attaché militaire d'Allemagne à Constantinople.

Contre les Colonies allemandes

Un nouveau Succès anglais dans l'Est africain allemand. — Un Combat homérique. On annonce officiellement à Londres que les opérations se poursuivent régulièrement dans l'Est africain allemand.

AU MEXIQUE

Arrestation du général Huerta. On télégraphie de New-York :

Le gouvernement des Etats-Unis a dénoncé une tentative du général Huerta et de ses associés qui voulaient organiser sur le territoire américain un nouveau mouvement révolutionnaire au Mexique.

SUR MER

La question du William-P.-Frye. Le Département d'Etat à Washington publie une note demandant que l'Allemagne revienne sur son refus de négocier diplomatiquement les réclamations américaines.

L'Allemagne et la Guerre sous-marine

Les nouvelles de Berlin parvenues au gouvernement indiquent que l'Allemagne serait disposée à envoyer une réponse favorable à la note américaine, relative à la guerre sous-marine.

Navires coulés

Après une certaine période d'inactivité, les sous-marins allemands se montrent à nouveau. Ce n'est plus dans les parages des Orcades ou des Shetland qu'ils opèrent, mais dans la mer d'Irlande.

Le vapeur anglais Lucena, de 3.706 tonnes, se rendant de Glasgow à Montréal, a été torpillé dimanche à 30 milles dans le Sud-Est du bateau-feu de Turkur; l'équipage a été sauvé.

Le vapeur anglais Lucena, de 213 tonnes, a été coulé lundi après-midi par un sous-marin allemand, au large de Ballycootina, sur la côte d'Irlande. L'équipage a été sauvé.

Enfin le voilier anglais Dunfriesshire, de 2.565 tonnes, a été torpillé lundi matin à 23 milles au Sud de Smalls; son équipage a été sauvé.

On mande de Milfordhaven au Lloyd qu'une berque britannique portant un chargement d'or, a été torpillée au Sud-Ouest de Smalls.

L'équipage a été sauvé.

Contre-torpilleurs Inconnus à Java. Une dépêche de Batavia annonce que deux contre-torpilleurs inconnus ont pénétré le 28 juin dans la mer de Java.

LA GUERRE AÉRIENNE

Bombardement de Hangars à Zeppelins. Les journaux suisses reçoivent de Berne la note suivante sur l'atterrissage en territoire suisse de l'avion qui avait bombardé Friedrichshafen, atterrissage qui a été mentionné dans le communiqué officiel du dimanche vers midi, un avion venant de la région d'August fit son apparition près de Rheinfelden, sur le territoire suisse.

Le commandant de la compagnie de garde 1-38 ne donna pas ordre à la troupe de tirer ayant reconnu à ses mouvements qu'il cherchait à atterrir. L'avion fut poursuivi en automobile et retourné à 8 kilomètres de Rheinfelden.

Il était monté par un sous-lieutenant de Belfort.

Celui-ci était parti de bonne heure de Belfort pour aller lancer des bombes sur Friedrichshafen. Il aurait atteint cette localité à dix heures et demie (heure allemande) et aurait réussi à bombarder Friedrichshafen.

Lors de son vol pour rentrer à Belfort, il s'aperçut que sa provision de benzine commençait à s'épuiser et il se vit obligé d'atterrir.

L'appareil est légèrement endommagé, l'aviateur est indemne. Tous les deux ont été internés.

Tentative avortée contre Hazebrouck. Une escadrille d'avions allemands qui cherchait à lancer des bombes sur Hazebrouck a dû rebrousser chemin après avoir essayé une violente canonnade.

Le premier avion de la flotte de Wells. Le Daily Chronicle signale qu'un gigantesque superbiplan est actuellement en construction en Angleterre.

Un avion allemand survole le territoire suisse. On lit dans la Tribune de Genève :

Dimanche matin, un avion allemand a survolé Ajoie et Largin, puis il a pris la direction de Bonfol-Luzern et Cœuvre, où l'aviateur a été accueilli par une vive fusillade des soldats de la 1re division suisse.

Il s'est ensuite dirigé sur Delle, Belfort, A Delle, il a lancé en visant la gare, plusieurs bombes aux environs de la ferme dite « Amérique », à 500 mètres de la frontière suisse. Dégâts matériels peu importants.

Chronique Locale

ALLIANCE FRANCO-BELGE

Conférence de M. Louis Barthou AU HAVRE

La conférence qui sera faite, samedi prochain, au Grand-Théâtre, à huit heures et demie du soir, par M. Louis Barthou, ancien président du Conseil, est organisée sous le patronage de l'Alliance franco-belge. Elle sera honorée de la présence des ministres du gouvernement belge et de celle d'un membre du gouvernement français.

Le prix des places est ainsi fixé : Fauteuils d'orchestre et premières loges, 6 fr.; chaises d'orchestre, stalles, baïgnaires, fauteuils de premières, 5 fr.; deuxième loges, 3 fr. 50; parterre et fauteuils de deuxième, 3 fr.; troisième loges, 2 fr. 50; quatrième, 1 fr.; cinquième, 0 fr. 50.

Rappelons que le bureau de location est ouvert tous les jours, de 10 heures à midi et de 4 h. 1/2 à 5 heures.

M. Léon Grandin, 23 ans, instituteur adjoint à Houlleux, est décédé dans une ambulance, à Compiègne, pendant la nuit du 19 au 20 juin. M. Grandin, qui était aspirant officier, avait pris part à l'assaut du Moulin-sous-Toutant; c'est pendant ce combat qu'il fut criblé de blessures au moment même où il venait de prendre le commandement de sa section.

Le comte d'Andlau, capitaine au 1er d'infanterie, lieutenant à 7e chasseurs, à Rouen, avant la guerre, a été tué, le 10 juin, à la tête de sa compagnie. Ce brillant officier, qui était bien connu sur les champs de combats de la région, où il a souvent remporté des prix, était passé sur sa demande dans l'infanterie, depuis quelques semaines.

Morts au Champ d'honneur

Nous apprenons avec regret la mort de M. Christian Lefavro, ingénieur des constructions navales, attaché à la Compagnie des Chargeurs Réunis, lieutenant d'infanterie. M. Christian Lefavro a été tué le 5 juin à Neuville-Saint-Vaast, tandis qu'il organisait les positions fortifiées que sa section venait de conquérir sur les Allemands.

M. Léon Grandin, 23 ans, instituteur adjoint à Houlleux, est décédé dans une ambulance, à Compiègne, pendant la nuit du 19 au 20 juin. M. Grandin, qui était aspirant officier, avait pris part à l'assaut du Moulin-sous-Toutant; c'est pendant ce combat qu'il fut criblé de blessures au moment même où il venait de prendre le commandement de sa section.

Le comte d'Andlau, capitaine au 1er d'infanterie, lieutenant à 7e chasseurs, à Rouen, avant la guerre, a été tué, le 10 juin, à la tête de sa compagnie. Ce brillant officier, qui était bien connu sur les champs de combats de la région, où il a souvent remporté des prix, était passé sur sa demande dans l'infanterie, depuis quelques semaines.

Le comte d'Andlau, capitaine au 1er d'infanterie, lieutenant à 7e chasseurs, à Rouen, avant la guerre, a été tué, le 10 juin, à la tête de sa compagnie. Ce brillant officier, qui était bien connu sur les champs de combats de la région, où il a souvent remporté des prix, était passé sur sa demande dans l'infanterie, depuis quelques semaines.

Légion d'honneur

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur pour le grade de chevalier :

M. M. Gompell, capitaine de réserve, à titre temporaire; Cornu, capitaine de réserve; Marsouin, chef de bataillon, à titre temporaire, au 319e d'infanterie.

Médaille Militaire. Est inscrit au tableau spécial de la médaille militaire : M. Vallet, soldat au 120e d'infanterie.

S'est fait remarquer constamment depuis le début de la campagne par sa bravoure et son sang-froid. Blessé à cinq reprises différentes, a cinq fois rejoint le front, sur sa demande, avant d'être complètement guéri. Reversé le 30 mai dans une tranchée de première ligne, par le souffle d'un obus torpille et devenu muet par suite de la commotion, a manifesté à son commandant, par gestes, à peine relevé, son désir de marcher à l'ennemi.

Nominations militaires

André Colinet, fils de notre concitoyen, imprimeur, vient d'être promu sous-lieutenant et maintenu dans sa compagnie au 181e d'infanterie.

Sergent au début de la guerre, sergent-major le 1er décembre, adjudant le 14 février, sous-lieutenant le 6 juin, sa brillante conduite lui a valu deux citations à l'ordre du jour.

Infanterie réserve. Sont promus, pour la durée de la guerre, et maintenus :

Au grade de lieutenant : les sous-lieutenants Grossin, de Bughas, Pasquer, Westpale-Lemaître, du 238e; Pissel, Ménil-sier, du 36e.

Au grade de sous-lieutenant : les sous-officiers Sérénat, Gaillet, de Saint-Germain, Toussaint, Buisson, du 238e; Guesire, Tranchepain, Fehrenbach, Burel, Bour, du 129e; Dolor, Thardy, Hellebuyck, Aubert, Saurellogavisme, du 74e; Vallet, Brel, de la Mothe, Damiens, Othen, Van Naban, Lamoure, Ventocombrenx, Moriz, du 39e; Brasme, Pusslet, Stengel, Delbard, Bolland, Gardour, Amiot, Pillieux, Vandenerre, Fossoyer, Durand, Duchéce, Pille, Besson, du 36e.

Mutations. Le lieutenant-colonel Lévy, colonel hors cadres, est réintégré au 39e; M. Marchal, chef de bataillon de réserve au 36e, passe au 74e.

Concours de 1914 pour l'emploi de maître tailleur, 1re catégorie. Tableau de classement, numéros 34 et 35, les soldats Fargues et Baton, du 129e d'infanterie; numéro 37, Jourdain, du 43e d'artillerie.

Sauveteur récompensé

Le ministre de la marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction au premier maître canonnier Jean-Baptiste-Marie Morel, embarqué sur le croiseur auxiliaire Le Provence, qui récompense du dévouement dont il a fait preuve à Alexandria, le 11 avril 1915; s'est jeté à la mer pour porter secours à un enfant en danger de se noyer.

Citations à l'Ordre du Jour

De l'Armée. Notre concitoyen M. Marcel Godin, soldat au 106e régiment d'infanterie, vient de recevoir un exemplaire de l'ordre du jour citant la 12e division d'infanterie, dont fait partie son régiment, à l'ordre de l'armée.

De cette citation, nous extrayons le passage suivant :

Ont donné depuis le début de la campagne de nombreuses marques de haute valeur qu'ils viennent encore d'affirmer en s'emparant, après une action d'extrême violence, de la position fortifiée des Eparges, dont ils ont complètement chassé l'ennemi.

Cette action a d'ailleurs valu à la 1re armée un radiotélégramme du général commandant en chef, qui a été communiqué à toutes les armées et qui est ainsi conçu :

Le général commandant en chef, adresse l'expression de sa profonde satisfaction aux troupes de la 1re armée qui ont définitivement enlevé la position des Eparges à l'ennemi. L'ardeur guerrière dont elles ont fait preuve, la ténacité indéfectible qu'elles ont montrée, le sang d'acier qu'elles ont versé pour la Patrie restent toujours le même, il les en remercie.

M. Marcel Godin, qui exerçait la profession de pâtissier est un des fils de M. Godin, surveillant au service municipal de l'architecture et demeurant rue des Fossez, 3, M. Godin a actuellement trois fils et ses quatre grandes sous les drapeaux.

Un actuellement trois fils et ses quatre grandes sous les drapeaux.

De la Division. Le général commandant la 1re division a cité à l'ordre de la division M. le sous-lieutenant Fernand Gardye en ces termes :

Blessé légèrement au bras par un état de grande fièvre pendant le combat, est resté à la tête de sa section pendant toute la journée et n'a consenti à être dirigé sur l'arrière qu'après avoir été pris d'évanouissement.

M. Fernand Gardye, parti comme sergent, a acquis ses grades au feu et a été récemment cité à l'ordre du régiment. Pris de M. Jules Gardye, directeur des Hospices, il fait partie du personnel des Nouvelles Galeries.

Le colonel d'artillerie, Massenet, cité à l'ordre de la division qu'il commande le brigadier téléphoniste Bouffay Marius-Victor-Edouard :

S'est distingué depuis le début de la campagne par sa tenue au feu et particulièrement pendant les affaires des mois de mai et de juin 1915 en réparant, jour et nuit, et même sous les bombardements les plus violents, les lignes téléphoniques de sa batterie.

M. Bouffay demeurant au Havre, 10, rue du Canon.

De la Brigade. Notre concitoyen Lucien Levat, demeurant à Sainte-Adresse, 6, rue Paumelle, a été cité à l'ordre du jour dans les termes suivants :

Ordre de la brigade. — « Levat Lucien, marié, chasseur de logis, le 24 septembre, alors que le régiment était attaqué au bivouac au Mont-Saint-Quentin, a renforcé avec les hommes de son peloton le peloton de sûreté fourni par son escadron et en a conservé le commandement sous un feu à bout portant d'une extrême violence jusqu'à ce que le régiment ait remporté le cheval. »

M. Level a, depuis, été nommé sous-lieutenant et versé au 129e d'infanterie.

Les Normands au Feu

Un Témoignage impartial. On a eu à différentes reprises l'occasion de souligner la vaillance et l'entrain des troupes normandes.

Voici un nouveau témoignage que nous trouvons dans une lettre publiée non par un de nos concitoyens qu'on pourrait peut-être taxer de partialité, mais par un jeune officier originaire de Saint-Germain-en-Laye, dont le régiment a particulièrement donné lors des récents combats.

Cette lettre est publiée par le Bulletin municipal de la Ville de Saint-Germain-en-Laye du 26 juin 1915.

Nous avons quitté hier 1... pour nous rapprocher de la ligne de feu. Nous sommes toujours en réserve, prêts à intervenir en cas de besoin. Les hommes sont équipés et les fusils sont formés dans la cour de la ferme où nous campons.

Hier, la marche de 18 kilomètres seulement a été très dure pour nos poilus, qui sont encore fatigués des derniers combats. C'est que, là-bas, ce fut dur : pas de sommeil, à peine d'eau, et quelle chaleur ! Les hommes ont souffert de la chaleur, de la pluie de barrage et des bombardements d'artillerie lourde comme il y en a eu peu au cours de cette campagne.

Lorsque nous arrivons, nous relevons la division de la 1re armée dans la nuit, j'étais dans le régiment de mon frère dans la nuit, j'étais dans le chef de section de ce régiment dire... On ne leur demande pas de prendre le reste... qu'ils gardent seulement ce que nous avons pris.

Nous devions faire mieux que cela, et après la prise de N... l'ordre du jour du général de brigade nous a dit : « Ce que le 20e corps n'a pu faire, le 3e corps doit le faire. » Les hommes du 3e corps qui ne pouvaient faire un plus bel éloge du 3e corps qu'en le comparant à ce corps d'élite.

Le lendemain, vers 8 heures, les Boches bombardent nos tranchées et sont violemment repoussés. Trois de leurs obus tombent en plein dans leurs propres tranchées. Quel est-ce qu'ils nous envoient ! Morts et blessés. Il est vrai que le matin nous 75 à l'après midi les leurs et chaque obus porte. On entendit heugler les boches et demander les bombardiers. Des maisons brûlent.

Comité Municipal des Réfugiés. Le Comité municipal des réfugiés nous prie à nouveau de faire un appel pressant à la charité havraise à laquelle il s'adresse pour lui demander des vêtements, linge, chaussures pour hommes, femmes ou enfants.

Nous les vêtements usagés et les dons en argent permettant l'achat de vêtements neufs seront reçus avec grande reconnaissance.

Les personnes possédant des logements à louer ou pouvant offrir aux malheureux réfugiés des locaux gratuits sont également priées de bien vouloir se faire inscrire au bureau de l'Hôtel de Ville.

Le Comité adresse à l'avance tous ses remerciements les plus chaleureux aux donateurs.

Souscriptions et Dons

Syndicat d'initiative du Havre et de la Région. Le conseil d'administration de ce important groupement qui a tenu le début de la guerre apporté son concours moral et pécuniaire au Comité municipal des réfugiés, vient de faire œuvre charitable et patriotique en répartissant une somme de cinquante francs.

100 fr. à la Société Française de Secours aux Blessés militaires des armées de terre et de mer (Croix-Rouge Française).

100 fr. au Comité des Prisonniers de guerre (Croix-Rouge Française).

100 fr. à l'Orphelinat des Armées.

200 fr. au Comité Municipal des Réfugiés.

La Solidarité des Ouvriers

Une collecte faite à l'occasion de la fête de la métallurgie, entre le personnel du montage de l'usine aux ateliers Schneider à Harfleur, section bâtiment 53, a produit un total de 143 fr.

Les promoteurs de cette fructueuse collecte ont décidé d'en attribuer le montant à parties égales : 1° Société de Secours aux Prisonniers de Guerre du Havre; 2° Société de Secours aux Orphelins de la Guerre.

On ne saurait trop féliciter les ouvriers qui ont tenu à marquer leur fête corporative d'une façon aussi généreuse et aussi utile.

Mémoire des écoles des apprentis marins et des apprentis mécaniciens

Par une décision en date du 26 juin, le ministre de la marine a prescrit la réouverture des écoles des apprentis marins et des apprentis mécaniciens, ainsi que la reprise des engagements volontaires en qualité de mécanicien.

D'autre part, en ce qui concerne les engagements volontaires en qualité de mécanicien, les jeunes gens âgés de dix-sept ans au moins, exerçant l'une des professions d'ajusteur, tourneur, forgeron, chaudronnier en fer ou en cuivre, fondeur, mouleur, peintre, après constatation de leur aptitude professionnelle, être admis à contracter un engagement volontaire dans la marine.

Ces âgés de plus de dix-huit ans doivent se lier au service pour cinq ans.

Ces âgés de plus de dix-sept ans et de moins de dix-huit ans doivent se lier au service pour sept ans.

AU GASPILLAGE. Rue Thiers et rue Jules-Ancel. La Grande Mise en Vente DES Soldes de Fin de Saison commencera Demain JEUDI 1ER JUILLET. Les MAGASINS fermeront AUJOURD'HUI exceptionnellement à 5 heures.

Prêt de matériel de guerre

Le sous-secrétaire d'Etat à la guerre a décidé, le 25 juin, que les demandes émanant des municipalités, sociétés ou établissements charitables désirant recevoir en dépôt des armes, effets pris à l'ennemi à l'effet de relever l'éclat de fêtes de bienfaisance organisées dans le but de secourir les soldats malades, blessés ou mutilés pourront être accueillies favorablement sous les réserves suivantes :

1° La demande devra avoir été transmise favorablement par l'autorité préfectorale ;

2° Le transport du matériel prêt sera assuré par le bénéficiaire et les frais seront entièrement à sa charge ;

3° Si l'autorité régionale juge qu'une garde militaire doit assurer la conservation des objets, armes, effets, prêts, les frais incombant à cette obligation seront à la charge du bénéficiaire ;

4° Ces autorisations ne pourront être accordées que si le matériel ne doit pas être utilisé aux fins de guerre.

LE CRIME DE LA RUE BAZAN

Un individu désigné par plusieurs témoins est arrêté. — On pense tenir le coupable.

Le crime de la rue Bazan, commis lundi soir, à onze heures moins un quart, semble être dès maintenant solutionné. Si l'on ne connaît pas encore le nom de la victime, qui doit être, selon toute vraisemblance, un chauffeur de voiture anglaise, on possède du moins la presque certitude de tenir l'auteur de ce crime.

Il s'agit d'un jeune homme, âgé de vingt ans, qui n'a pas vingt ans, déjà bien connu de la police; aussi, son arrestation opérée hier soir par l'agent de la sûreté Léprat ne faisait-elle pas de doute.

Afin de découvrir le coupable, le service de la sûreté avait continué son enquête pendant toute la nuit de lundi à mardi. Ces investigations permirent aux policiers de savoir que, vers dix heures, mardi soir, une fille Charlotte Beck, âgée de 18 ans 1/2, demeurant rue Bazan, 44, dans une chambre au deuxième étage, avait reçu chez elle un Anglais.

Détail étrange, cette fille n'avait pas passé la nuit dans sa chambre, dont les abords étaient gardés depuis la découverte du crime.

Lorsqu'elle y revint, mardi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Benoit et Léprat, qui guettaient son retour, la prièrent de les suivre jusqu'au poste de la rue des Drapeaux.

On savait que cette fille avait comme amant un nommé Raymond Burel, âgé de 17 ans et demi. Ce dernier était recherché également pour être interrogé, lorsque dans la matinée, les agents Hauréaux et Caudelier l'aperçurent à l'angle de la rue des Drapeaux et de la rue Bazan. Ils l'arrêtèrent séance tenante et le conduisirent avec lui au commissariat de la deuxième section.

M. Gauthier, commissaire de police, avait la certitude que ce couple avait beaucoup de choses sur le crime, et cela d'autant plus qu'un habitant de la rue Bazan, sans vouloir en dire plus, avait laissé entendre que rien ne s'était passé dans l'immeuble portant le n° 46, bien que les traces de sang parlissent de cet endroit, et avait ajouté : « Regardez au 44 ».

La fille Charlotte Beck fut donc interrogée. Elle reconnut qu'elle avait, en effet, reçu la visite d'un Anglais; vers dix heures. Elle fournit le signalement de cet homme. Comme on lui montrait le foulard qui avait appartenu au défunt, elle dit : « C'est bien son foulard, il me l'avait passé autour du cou pour plaisanter ».

Elle ajouta que lorsque cet Anglais l'avait quittée, elle l'avait reconduit jusqu'au bout de son allée.

« Je suis allée, dit-elle, sur le trottoir en face Burel à une amie et nous sommes allées ensemble nous promener du côté de la Jette. J'ignore dans quelle direction l'Anglais est parti, mais il se peut qu'il se soit chicané avec trois individus qui se disputaient non loin de là. Si je n'ai pas passé la nuit chez moi, c'est que je suis allée coucher chez un ami nommé Fischer, qui habite 13, quai Videcoq. »

Au fur et à mesure que se poursuivait cet interrogatoire, ceux qui se trouvaient mêlés de près ou de loin dans cette affaire étaient immédiatement recherchés et amenés au poste. Le nommé Fischer et une fille Marie Galier, avec lesquels Charlotte Beck prétendit avoir pris son repas du soir, furent ainsi amenés au commissariat.

Mais tous leurs racontars ne faisaient pas jaillir la lumière tant attendue dans cette affaire.

Le magistrat fit comprendre à Charlotte Beck qu'elle n'avait pas dit la vérité, certaines de ses déclarations se trouvant contredites par d'autres témoins, et que, jusqu'à preuve du contraire, il la considérait, sinon comme l'auteur, du moins comme complice directe du crime. Un peu remuée par cette déclaration, la fille s'écria :

« Ce n'est pas moi qui ai frappé ! »

« Je l'admets, dit le magistrat, mais vous savez qui et il vous appartient de le dire. »

La fille Beck fit alors les nouvelles déclarations que voici :

« Lundi soir, j'ai pris mon repas, avec mon amant Burel et le nommé Fischer, chez Marie Galier, 43, rue Bazan. Le repas terminé, les deux hommes nous ont quittés et je rentrai chez moi. Vers dix heures, je me trouvais au bout de mon allée, lorsqu'un Anglais vint à passer. Il me causa. Au moment de monter à ma chambre, je criai à deux copains, Ti Georges et Fortin, qui se tenaient sur le trottoir, non loin de là : « Envoyez-moi des allumettes ! » L'Anglais,

qui avait compris, me tendit sa boîte. Léon Fortin, qui était ivre, vint m'offrir sa boîte, mais je le refusai en lui disant que l'Anglais m'avait donné la sienne.

Lorsque je suis redescendue avec l'Anglais, vers onze heures moins un quart, Ti Georges et Fortin étaient encore au bas de l'allée. Fortin arrêta l'Anglais au passage et lui demanda une cigarette. Soit que l'étranger n'ait pas compris, soit que son idée n'était pas de répondre, il refusa par un geste et voulut passer. Fortin s'y opposa.

L'Anglais le bouscula légèrement. C'est alors que l'Anglais en fit un coup de poing, et vint à l'Anglais en lui disant : « Tiens, va comp à ton pied ! » Effrayé, je me suis sauvée. Je ne puis dire plus.

Il y avait tout lieu de croire que la fille Charlotte Beck avait dit la vérité. Un nouvel interrogatoire des individus maintenus confirma ses dires. Ils désignèrent tous Fortin.

Le résultat de cette enquête fut immédiatement communiqué au parquet et M. Beaugrand, procureur de la République, n'hésita pas à délivrer un mandat d'arrêt contre Léon-Arthur Fortin, journalier, né en 1890, demeurant 15, quai Videcoq.

L'exécution de ce mandat fut confiée à M. Bataillé, chef de la sûreté, qui délégua plusieurs de ses agents pour rechercher Fortin.

Alors qu'il passait vers six heures un quart dans la rue du Général-Faidherbe, l'agent Léprat l'aperçut et l'arrêta aussitôt. L'inculpé fut conduit au poste de police de la rue des Drapeaux, où il passa la nuit.

Il sera mis ce matin à la disposition de M. Bataillé, chef de la sûreté, lequel a reçu commission rogatoire pour poursuivre l'enquête sur cette affaire.

Les Vols au préjudice de l'armée anglaise

La gendarmerie de Gravelle ayant appris ces jours-ci que Mme Lelevé, née Moignard, âgée de 40 ans, débitante à Gravelle, boulevard Sadi-Carnot, 404, avait vendu ces temps derniers, plusieurs paires de souliers professionnels, l'armée anglaise, une enquête fut ouverte et se termina par une perquisition au domicile de la débitante.

Mme Lelev

2 Ascenseurs desservent nos cinq étages de Vente

Téléphone 1^{er} étage 13.64

GALERIES DU HAVRE

Les plus beaux et les plus grands Magasins du Nord-Ouest

Demain Jeudi, 1^{er} Juillet

Table listing various clothing items and their prices, including Guimpe, Corsage, Jupons, and Comptoirs de BONNETERIE.

Service des Eaux... Pour prise d'incendie, la conduite d'eau de la chaudière de Rouen...

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce... Société de Prévoyance des Employés de Commerce...

Bulletin des Sports

Éclairage de France... Le H. R. C. est allé dimanche à Caudebec rencontrer la jeune équipe du Club Sportif Caudebecois.

Voici le texte de la délibération: Le Conseil, considérant que M. Thuillier demande à la ville de Gravelle d'être proposée comme concessionnaire...

Mort au Champ d'Honneur

M. BOUTOILLER, sa veuve; M. François et Marie QUÉNERÉ, ses enfants; M. et Mme Joseph BOUTOILLER, ses père et mère...

Mort au Champ d'Honneur

M. et Mme Louis HANOUET, ses père et mère; M. Marcel HANOUET, son frère; M. et Mme Pierre COLLOS, née HANOUET, et leurs enfants...

Mort au Champ d'Honneur

M. et Mme Louis LANGROGNAT; les Membres de la Famille et les Amis; M. et Mme Georges HANOUET et leurs enfants...

Mort au Champ d'Honneur

M. et Mme H. SAGNIER et leurs enfants, la Famille et les Amis; M. et Mme H. SAGNIER et leurs enfants...

Mort au Champ d'Honneur

M. et Mme Alphonse DAUDON, ses enfants; M. et Mme MARCIA et leurs enfants; M. et Mme DUBET, et leurs enfants...

Mort au Champ d'Honneur

M. et Mme Albert DUBUC, ses père et mère; M. et Mme Yvonne DUBUC, sa grand-mère; M. et Mme Edmond DUBUC et leurs enfants...

Mort au Champ d'Honneur

M. et Mme James HIEBLT, leurs enfants et la famille; M. et Mme James HIEBLT, leurs enfants et la famille...

Mort au Champ d'Honneur

M. et Mme Paul DEVEUX et leurs enfants; M. et Mme Paul DEVEUX et leurs enfants...

Mort au Champ d'Honneur

M. Gaston GODIN, ses enfants et la famille; M. Gaston GODIN, ses enfants et la famille...

Aspirine Antipyrine Pyramidon des Usines du Rhône

UN VÉRITABLE PROGRÈS: En médecine, les progrès sont incessants, aussi doit-on...

EN VENTE: dans les Bureaux et chez nos Dépositaires

HORAIRE DU SERVICE des Chemins de Fer de l'ETAT

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

BAC A VAPEUR: Entre Quillebeuf et Port-Jérôme

NOUVELLES MARITIMES: Le St. Roch, venant de New-York, est arr. à Bordeaux le 28 juin, à 5 h.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: NAISSANCES: Du 29 juin, M. Maurice LAPERT, rue Félix Faure, 54.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: MARIAGES: Du 29 juin, M. Maurice LAPERT, rue Félix Faure, 54.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Louis LONGUET, 55 ans, employé de chemin de fer, rue Dumé-d'Aplemont, 40; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

Aspirine Antipyrine Pyramidon des Usines du Rhône

UN VÉRITABLE PROGRÈS: En médecine, les progrès sont incessants, aussi doit-on...

EN VENTE: dans les Bureaux et chez nos Dépositaires

HORAIRE DU SERVICE des Chemins de Fer de l'ETAT

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

BAC A VAPEUR: Entre Quillebeuf et Port-Jérôme

NOUVELLES MARITIMES: Le St. Roch, venant de New-York, est arr. à Bordeaux le 28 juin, à 5 h.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: NAISSANCES: Du 29 juin, M. Maurice LAPERT, rue Félix Faure, 54.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: MARIAGES: Du 29 juin, M. Maurice LAPERT, rue Félix Faure, 54.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Louis LONGUET, 55 ans, employé de chemin de fer, rue Dumé-d'Aplemont, 40; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Henry HUDSON, 35 ans, S. Cups regi, hôpital militaire anglais, quai d'Escalce.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE: DÉCÈS: Du 29 juin, M. Alphonse DOUBET, veuve DURAND, 69 ans, sans profession, rue des Ormeaux, 7; Aimée MAGÉ, épouse LÉONTE, 42 ans, journalière, rue Bazin, 20; Louise HUIU, 34 ans, sans profession, rue de Galons, 47; Albert CHAUVET, 83 ans, peintre, rue Lesueur, 77; Rosalie DEFRANCO, veuve LOGIE, 74 ans, sans profession, rue Dant-Fert-Rochereau, 28.

Pensionnat Saint-Roch

Six élèves de cette institution viennent de subir avec succès les épreuves du brevet élémentaire. Ce sont: Mlle Marie-Claude, Mlle Germaine, Mlle Marie-Thérèse, Mlle Marie-Louise, Mlle Marie-Françoise, Mlle Marie-Joséphine.

Accident de la Rue

Lundi matin, vers 10 h. 45, une voiture conduite par le charretier Belloc, au service de M. M. de Franklin, venait de passer sur le pont Notre-Dame et tournait sur le quai du même nom, lorsque par suite d'une fautive direction prise par le cheval, la voiture alla heurter les tables et les chaises qui se trouvaient à la terrasse du Café des Trois Mousquetaires, tenu par Mme veuve Levasseur. Une table en bois et une table en marbre furent brisées.

Renversé par un Cycliste

Lundi après-midi, vers une heure, M. Martin Cahill, âgé de 23 ans, journalier, demeurant rue Denis-Papin, passait dans la rue Gustave-Brindaun, monté sur sa bicyclette, lorsque, passant devant le n° 63, il renversa la jeune Simonne Veret, âgée de six ans, demeurant boulevard de Gravelle, 10, qui traversait la rue.

Vols

Un nommé Charles Dupire, âgé de 34 ans, comptable, mobilisé au 24^e régiment territorial d'infanterie affecté aux ateliers de réparation, vient d'être mis en état d'arrestation sous l'inculpation de vol au préjudice d'une personne de sa famille.

Un journaliste gravement blessé

Travaillant sous le hangar 7, pour le compte de MM. Manoni et Peidevin, entrepreneurs, un journaliste, Léon-Victor Lebos-66, âgé de 31 ans, demeurant boulevard d'Hardier, 13, a été tué hier après-midi, d'un grave accident.

Une jambe fracturée

Vers huit heures et demie, mardi matin, Albert Schier, journalier, âgé de 32 ans, demeurant rue de Phalbourg, 32, travaillant sur le quai de Marseille pour le compte de la Compagnie Générale Transatlantique, Das coils provenant du steamer Dalmare étaient amenés sur le quai. Au cours de ce geste de manutention, un des coils dérapa et Schier le reçut sur la jambe droite. Il eut ce membre fracturé.

L'incendie de la rue du Général-Faidherbe

M. Jules Pillon, propriétaire du Bar Franco-Américain et des logements meublés dépendant de la maison incendiée dans la nuit du 26 au 27 juin, remercie toutes les personnes qui lui ont prêtés secours et assistance, et particulièrement les sapeurs-pompiers, pour la promptitude avec laquelle ils ont opérés le sauvetage des locataires et l'extinction de l'incendie.

Brûlures

Dans la matinée de mardi, un journaliste, Jules Peruzon, âgé de 47 ans, demeurant rue Bellouche, 22, préparait sa cuisine, lorsqu'en maniant une casserole d'eau bouillante, il s'en laissa tomber le contenu sur le pied gauche. Il fut grièvement brûlé. Peruzon a été admis en traitement à l'hôpital Pasteur.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Chronique Régionale

Journée de l'Orphelinat des Armées. — Produit de la Journée organisée avec les concours des Amicales: 390 fr. 15; Amicale Paul Bert, 327 fr. 85; Amicale Jean Macé, 427 fr. 15; Amicale Juliette Dodu, 316 fr.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

Conseil municipal. — Séance du 27 juin 1945. — La séance est ouverte à 10 h. 47, sous la présidence de M. Thomas, maire.

Gravelle-Sainte-Honorine

ECOUTEZ NE SOUFFREZ PLUS DE L'ESTOMAC



Une digestion défectueuse est une cause de mauvaise santé, de là l'origine des migraines, aigreurs, embarras gastriques chroniques, dyspepsie, gastralgie, ulcérations, Cancres, dilatation, dysenterie, constipation, etc.

TOUT LE MONDE est guéri des Maux d'Estomac par L'ELIXIR Tri-Digestif LEUDET

Soulagement immédiat. Un verre à liqueur à la fin de chaque repas. Prix du Flacon : 2 fr. 50

VENTES PUBLIQUES

COMMISSAIRES-PRISEURS DU HAVRE

Le vendredi 2 juillet 1915, à 10 heures du matin, à l'Hôtel de Ville, rue Thiers, n° 4, il sera, par commissaire-priseur, procédé à la vente publique aux enchères de matériel dépendant de la succession SAVARY, savoir : Bureau-caisse, trois commodes en chêne, vitrines, installation de porcelaine de caïsters, balances, mannequins, champignons, tendelet.

AVIS DIVERS

Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chaque.

PERDU

Dimanche, du Havre à Harfleur en tramway, un sur la route Nationale, une CHAÎNE en OR avec médaille.

MAISON DE COTON demande UN BON EMPLOYÉ

S'adresser au bureau du journal.

EMPLOYÉ en quincaillerie est DEMANDÉ

150 à 200 fr. par mois, suivant âge et aptitudes. Prendre l'adresse au journal.

EMPLOYÉS connaissant l'épicerie

sont demandés pour Maison d'alimentation en gros, ainsi qu'un Jeune Homme de 14 à 16 ans pour faire les Encaissements. Prendre l'adresse au bureau du journal.

ON DEMANDE des Employés

pour travail de magasin ayant déjà travaillé dans l'entrepôt. - S'adresser 80, rue des Docks, 80. (1438)

EMPLOYÉ DE BUREAU

ayant bonne écriture, chiffrant et calculant rapidement, âgé de 20/25 ans, non mobilisable, est demandé.

ARMÉE BELGE On Demande DES OUVRIERS

pour travail facile. S'adresser 39, rue Césaire Ourlet, Saint-Romain. (1437)

ON DEMANDE un Bon Chef d'Étal

(Boucherie) Garçon de courses. S'adresser, 3, rue du Général-Faidherbe. (1439)

ON DEMANDE pour un Atelier de construction

un mois. Bonne paie. S'adresser au bureau du journal. (1461)

ON DEMANDE Un fort Jeune Homme

non mobilisable, pour restaurant-brasserie de cidre. Prendre l'adresse au bureau du journal. (1452)

MAGASIN DE CAFÉS

49, rue Dumé d'Aplemont demande un JEUNE HOMME de 15 à 16 ans, pour courses et livraisons. - Bonnes références. (1442)

JEUNE HOMME

16/17 ans, robuste, est demandé comme aide, pour torréfaction du café. - Se présenter à « L'AIGLON », 74-73, rue Thiéaut, muni de références.

Livraisons à Domicile 106 DÉPÔTS G^e CIDRERIE HAVRAISE Livre du Cidre de Pommes fraîches 185-187, Bd Amiral-Mouchez N'emploie jamais de Pommes sèches Télec. 12.67

DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE 52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse Retait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures Dents à 1 fr. 50 - Dents de 12 p 5 fr. - Dentiers dep. 35 fr. Dentiers haut et bas de 140 p 500 fr. de 200 p 1000. Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets Fournisseur de l'UNION ECONOMIQUE Inlays or et porcelaine, Dents-Pivots, Couronnes et Bridges Extraction gratuite pour tous les Militaires

Imprimerie du PETIT HAVRE 35, Rue Fontenelle, 35 IMPRESSIONS Commerciales, Administratives et Industrielles Affiches - Brochures - Circulaires - Cartes Catalogues - Connaissements Factures - Memorandums - Registres Têtes de Lettres - Enveloppes, etc., etc. Billets de Naissance et de Mariage LETTRES DE DÉCÈS Travail soigné et Exécution rapide

FEMMES QUI SOUFFREZ de Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Fertiles blanches, etc. REPRENEZ COURAGE car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons ni opérations, c'est la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez sans plus tarder, faire une cure avec la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY. LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY c'est le salut de la Femme FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, de Vertiges, d'Étourdissements, de Varices, d'Hémorroïdes, etc. Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs et tous les accidents du RETOUR D'ÂGE, faites usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui vous guérira sûrement. Le Flacon, 3 fr. 50 dans toutes Pharmacies; 4 fr. 10 franco; les trois flacons, 10 fr. 50 franco contre mandat-poste adressé Pharmacie MAIG. DUMONTIER, à Rouen. Notice contenant renseignements gratis

CHAUVES! Vous donneriez beaucoup pour voir repousser vos Cheveux!!! A ceux qui ont une belle Chevelure, nous disons: « Garantissez-la contre l'envahissement microbien » en employant la LOTION IDÉALE LEUDET Elle est indispensable pour l'entretien du cuir chevelu, et son emploi constant arrête la chute des Cheveux. Plus de Pellicules Plus de Démangeaisons LE FLACON: 1 fr. 60 DÉPÔT AU PILON D'OR 20, place de l'Hôtel-de-Ville, 20 LE HAVRE

RIEN n'est aussi désaltérant et réconfortant pour le soldat qu'une tasse de café. Le café de Bina se prépare n'importe où, avec de l'eau chaude ou froide, aussi facilement qu'un verre d'eau sucrée. Il est garanti pur. Boîte d'essai: 0 fr. 50 Brochure explicative gratis chez MM.: P. DESBOIS, 39, rue Thiers G. HESSE, 235, rue de Normandie. R. BAUDLET, 33, rue Racine. Ch. BOUQUET, 100, rue du Havre, Sainte-Adresse. A LA CONFISERIE SUISSE, 46, rue d'Étretat. A LA VILLE DE DIEON, 46 bis, rue du Lycée. Ch. DUBOIS, 40, rue Moitiers. A. PAYEN, 46, rue de Sainte-Adresse. A LA BOULE D'OR, Rayon spécial de Soldats. Et dans les meilleures maisons de la ville. Me (5856)

MÉNAGE sans enfants DEMANDE Petit APPARTEMENT Meublé ou Chambre avec Cabinet de toilette, dans maison tranquille. Écrire P. L., 44, bureau du journal. (14612) AVIS AUX MILITAIRES LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET de CHAUFFEURS Prix Modérés Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine. Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés Le Garage fournit Chauffeurs sérieux GARAGE CAPLET RUE DICQUEMARE n° 80861 ON DEMANDE à acheter d'occasion PIANO de marque de préférence prix, bureau du journal, M. M. 1488. à acheter Voiture 2 roues pouvant faire le service d'une boucherie. 775 p. - Adresser offres BOUCHERIE N° 6, Halles-Centrales, E. V. (1444) On demande à acheter d'occasion UNE VOITURE DE LIVRAISON pour Epicerie en gros Faire offres, 9, rue de Fécamp. (14562) ACHETER VOITURE D'OCCASION à bras, pour porter légumes. - Faire offres et prix R. EUDELIN, 34, rue du Général-Lassalle, Havre. (14542) A VENDRE 3 bonnes Machines à Coudre Singer 4 Bicyclettes Homme et Dame Achetez toutes sortes de Marchandises & Fonds de Grenier 28, rue Dicquemare (14482)

BULLETIN des HALLES Table with columns: COMMUNES, DATES, Sacs, Prix, etc. Lists prices for various goods like flour, sugar, and oil across different communes.

VISION ROUGE PAR Georges MALDAGUE PREMIÈRE PARTIE Le Secret de Jean Le prince était aussi de cet avis. Une épiingle ici, une autre là. Eva se regarda dans la grande psyché du salon Empire placée devant la glace d'un vanneau, de façon que l'on pût se mesurer le face et de dos. Ni elle ni Mme Vinat ne trouverent vraiment plus une observation à formuler. Et la « première » se mit à détacher la teinture. Tout à coup, Albertine dit: - Madame la princesse, j'ai pensé à vous ce matin, en lisant les journaux... Vous avez dû aussi éprouver une certaine émotion. - Moi?... Quelle émotion? - Vous n'avez pas lu ce fait divers... - Lequel?

— Vous ne savez pas le malheur survenu au peintre qui fit de vous ce magnifique portrait?... - Mme de Tramart se vit devenir très pâle dans la glace du panneau, devant laquelle elle restait à se contempler. - L'espèce de voile s'étendant devant ses yeux ne l'empêcha pas de rencontrer le regard flamboyant que lui renvoyait la psyché. - Le prince découvrait à l'aide du reflet des deux miroirs, toute l'expression de sa physionomie. Et elle eut la sensation que ce regard ardent se faisait brusquement cruel. Albertine continua: - Comment, vous ne savez pas, Madame?... Sa femme a été assassinée. - Sa femme assassinée! - On entendit un léger cri. - L'attention, même celle du prince, se porta sur Colette qui, au moment où elle posait sur un canapé la jupe qu'elle venait d'enlever, glissait à terre doucement, le buste à demi-plié, le bas du corps étendu, tandis que la tête avec ses lourds cheveux d'un châtain doux, restait appuyée au pied du siège. Les narines étaient pincées, les yeux clos. Entre les lèvres qui blanchissaient, le souffle semblait s'arrêter. - Elle se trouve mal! exclama la patronne. Et se tournant vers M. et Mme de Tramart. - Je vous présente toutes mes excuses, pour cette pauvre fille. - Mais M. de Tramart, le premier: - Quelles excuses? ce n'est pas sa faute. - La malheureuse enfant n'en peut plus, fit Mme de Tramart. Et Albertine avec une certaine humeur: - Dire qu'il faudra que je la mette à la porte, pour qu'elle se soigne. - Oh! non, Madame. Ces trois mots glissèrent dans un murmure faible, de la bouche sans couleur. - C'est pourtant ce que je ferai, Colette. - Le lendemain... j'entrerai ailleurs... Madame. La tête se souleva. Le buste se redressa de lui-même. - En attendant, vous allez rentrer chez vous, pour vous coucher. - Et mon travail... Tout ce qui n'a pas été donné samedi, et que l'on doit livrer ce soir! - On le livrera demain. - Non, Madame... c'est pressé... - Une tête infernale! gronda la patronne, en s'adressant à sa cliente. Cette dernière, que l'incident détournait de sa propre émotion, demanda: - Cela lui arrive-t-il souvent? - Je ne l'ai pas encore vu ainsi. - Oh! Madame, fit Colette, qui à force de volonté dominait sa défaillance, à chaque instant... Seulement je me cache, on ne me voit pas... Et avec l'ébauche d'un salut respectueux, aimable du côté de Mme de Tramart, arrivant à sourire, alors que son visage demeurait pâle et angoissé: - Devrai-je demain vous livrer moi-même votre toilette, Madame? - Mais oui, ma petite... A une heure

de l'après-midi... Nous parlerons sérieusement de vous. - C'est convenu, à une heure de l'après-midi, Madame la princesse. Dans le petit couloir assez sombre par lequel elle sortit du salon Empire, afin de regagner l'atelier, la jupe de dentelle sur le bras, Colette s'arrêta pour s'accotter au mur. Elle mit une main sur son visage, une main fine que n'était pas désavouée une grande dame, où le bout de l'index seulement portait la marque du métier. Et ses doigts se crispèrent, tandis qu'un sanglot mal étouffé déchirait sa gorge. Elle fit trois pas, rasant le mur, s'arrêta articulant: - Sa femme assassinée... les journaux le disent... assassinée... Et Mlle Colette, pliant encore sur les jarrets, s'affaissa doucement, s'allongea dans le corridor noir, où elle resta inerte, de longues minutes, sans qu'il passât personne, ce dont elle eut tout d'abord conscience, en sortant d'elle-même d'un évanouissement complet, cette fois. Le sang, remonté au cerveau, reprenait son cours. Le bourdonnement intense, les cloches dans les oreilles cessaient de tinter. La jeune fille avait bien, cette fois, surmonté le bouleversement, duquel elle ne sortait tout à l'heure que par un de ces efforts qui brisent davantage, lorsque la détente arrive. Dans le salon qu'elle traversa avant de regagner l'atelier, elle examina rapidement la jupe gardée sur son bras. Sa chute n'y avait apporté aucune avarie. Encore toute blanche, avec une grande ombre noire sous les yeux, elle pénétra dans la pièce, où une trentaine d'ouvrières tiraient l'aiguille, taillaient, ragnaient, jaccassaient en sourdine ou par éclats, saïssissant toutes les occasions de se délier la langue et de couper l'éternante fièvre du travail. Elle donna ses ordres au sujet des rectifications à apporter aussitôt rappelée en bas, pour de nouveaux essayages. Une voix de gamine, à l'accent de Ménilmontant, lança, à peine la porte refermée sur elle: - Ce qu'elle est pâle! et ce qu'elle n'a pas l'air de bonne humeur! - Elle est malade, pardi, fit une autre voix. Et une troisième: - Je crois plutôt qu'elle est amoureuse. - Oui, c'est ça? fit la gamine; il n'y a que l'amour pour vous chavirer la figure comme ça! Un rire à peu près général accueillit cette boutade. Quelques ouvrières protestèrent. - Tu ne vas pas te faire, Titine! Est-ce qu'on sait à ton âge? - Depuis quand les gosses se mêlent-elles de donner leur opinion sur des choses sérieuses? - Les gosses! j'en ai quatorze ans après-demain. - Et tu te figures que tu as la parole!... Avant, viens ici qu'on te mouche, ma fille. - Qu'on me mouche?... Je voudrais bien l'y voir celle qui essaierait... faudrait pas qu'elle ait peur

(A suivre)